

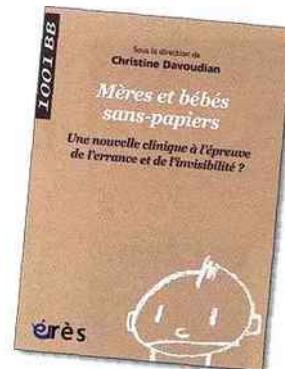
**ENTRETIEN**

# Rendre les « sans-droits » visibles

**Médecin au sein d'une PMI de la ville de Saint-Denis, Christine Davoudian a réalisé un documentaire « Accoucher en terre étrangère » lors d'un groupe de parole et de soutien en direction des femmes sans papiers ou demandeuses d'asile en 2006. Son second film, « Une terre d'avenir » montrait le parcours de ces femmes six ans plus tard. A présent, Christine Davoudian coordonne un livre sur l'accompagnement des femmes enceintes, des mères et de leurs bébés sans titre de séjour.**

**Quel est l'objectif de ce livre ?**

Il s'agit de faire sortir ces femmes et ces bébés de l'invisibilité et de donner à penser sur des situations qui peuvent nous exposer à la sidération. Trente cinq pour cent des femmes que nous recevons au sein des PMI de la ville de Saint-Denis ne bénéficient d'aucune prestation ni de proposition d'accueil en foyer maternel, car elles n'ont pas de titre de séjour. Parmi elles, la moitié va se trouver en errance ou en rupture d'hébergement, notamment du fait d'une grossesse. Il s'agit d'une nouvelle figure de l'immigration féminine, que l'on constate sur tout le territoire depuis près de dix ans et qui monte en charge. Or cette immigration ne ressemble pas à la vague précédente, où les femmes arrivaient dans le cadre d'un regroupement familial. Il s'agit souvent de femmes fuyant les violences de leur pays d'origine ou avec un vécu traumatique. Jusqu'ici, en périnatalité, la réflexion a été menée sur l'immigration « classique » et non pas sur cette nouvelle forme. Les femmes enceintes isolées et « sans papiers » sont invisibles dans nos productions écrites et nos colloques. Dans la lignée des deux films que nous avons réalisés, le livre a donc pour but d'initier la réflexion, mais aussi



de revenir sur les difficultés des intervenants en périnatalité face à ce public. Il propose aussi de repenser nos dispositifs d'accueil pour répondre au mieux à ces situations. J'ai donc invité dans ce livre des professionnels de terrain qui témoignent de leurs rencontres avec ces femmes et leur bébé. Ils viennent du champ de la périnatalité, mais aussi du milieu associatif qui reçoit ce public.

**Quelles représentations les soignants ont-ils de ces femmes ?**

Dans nos institutions, ces femmes sans-papiers ne sont pas toujours bien accueillies. Trois suspicions peuvent peser sur elles. La première est la plus blessante : de faire un enfant « pour obtenir des papiers ». Pourtant, nous démontrons que les pulsions de vie sont guidées par bien des motivations, mais pas celle d'être régularisé. Il est curieux de noter que les intervenants médico-psycho-sociaux peuvent parfois entretenir d'ailleurs ce préjugé, puisqu'ils font miroiter aux femmes une aide possible à l'arrivée de l'enfant. Le second jugement consiste à considérer ces femmes comme « irresponsables » de faire un enfant dans un contexte défavorable. Enfin, elles sont parfois soupçonnées d'inventer des récits traumatiques pour faire pitié, se protéger d'expulsions ou obtenir des papiers. Or nous ignorons bien souvent le contexte et les violences qu'elles ont connus dans leur pays d'origine. Parfois la réalité peut être sidérante et donc nous la mettons à distance. Dans un groupe de parole, une femme a témoigné préférer dormir dans le métro que de risquer d'être réveillée à tout moment par un milicien dans son pays d'origine. Cette situation est à mille lieues de ce que les professionnels ont l'habitude de rencontrer. Certains de ces préjugés sont aussi le fruit de la contamination politico-

médiatique que nous avons connu ces dernières années, consistant à montrer l'étranger comme un « assisté prêt à tout qui va coûter cher à notre système de santé ».

**Les professionnels n'ont-ils pas le sentiment d'être impuissants face à des situations dramatiques ?**

Les lois et l'absence de solutions d'hébergement pour les femmes sans titre de séjour confrontent bien sûr les professionnels à un sentiment d'impuissance. Mais il s'agit aussi d'un malentendu. Les femmes qui viennent nous voir ne nous demandent ni des papiers, ni des sous, ni un logement. Elles souhaitent simplement une écoute humanisante. L'une d'elles a un jour témoigné ainsi : « On sait que vous ne nous donnerez pas de papiers, mais vous nous avez donné une voix ». La PMI a ainsi une fonction de soutien, c'est pourquoi je parle de « PMI maison » pour ces femmes. Parfois, les intervenants de PMI sont suspectés d'en faire trop pour elles. Or il faut des formes d'organisation et de prise en charge adaptées à leur situation, tout en restant dans le droit commun. Mais nous constatons que l'Etat et le service public ont tendance à se défausser sur le secteur associatif pour gérer ces situations. Alors que ces femmes sont déjà en rupture, isolées et sans existence légale sur le sol français, donc en grande exclusion, elles sont prises en charge dans des circuits spécifiques. En créant ainsi une filière séparée, cela peut faire courir le risque de créer une nouvelle forme de ghetto. Elles doivent absolument revenir dans le droit commun et nous devons être innovants pour les y maintenir. Elles ont déjà payé le prix fort avant de venir en France. A nous de nous montrer à la hauteur de leur espoir.

■ *Propos recueillis par Pour Richard-Guertoudj*

- **Mères et bébés sans-papiers – Une nouvelle clinique à l'épreuve de l'errance et de l'invisibilité ?** Sous la direction de Christine Davoudian. [Eres] – Coll. 1001 BB – 245 pages. Prix : 13,50 euros.
- **DVD « Accoucher en terre étrangère », « Une terre d'avenir » : à commander à christine.davoudian@orange.fr**